



FORMATION CONTINUE ET MODULES COMPLÉMENTAIRES 2026-2027

Objectifs de la formation continue

La formation continue des Entraîneurs 1, 2 et Entraîneurs Fédéraux a pour but d'actualiser les connaissances et les compétences des stagiaires.

À ce titre, cette formation prend la forme d'un apport théorique. Le suivi de cette formation permet à l'entraîneur de prolonger son statut « actif » pendant 4 ans.

Objectifs des modules

Les modules complémentaires ont pour objectif de permettre aux entraîneurs (d'un niveau minimum entraîneur 1) d'acquérir des compétences spécifiques qui ne sont pas abordées en formation initiale. Le suivi de cette formation permet à l'entraîneur de prolonger son statut « actif » pendant 4 ans.

Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- Être diplômé Entraîneur 1, Entraîneur 2 ou Entraîneur Fédéral
- Avoir validé la formation VSS en ligne depuis l'espace licencié.

Dates de formation :

- 10 OCTOBRE 2026 : Formation Continue

Coût de la formation : 75 euros